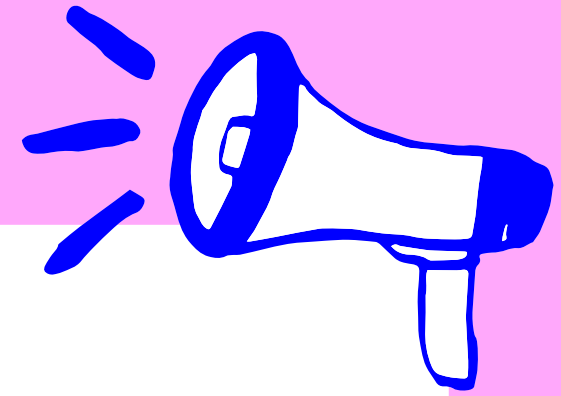




LA PUISSANCE PUBLIQUE

largement désengagée de l'action culturelle
et de nouveaux modes d'organisations
citoyennes



La société est désormais fondée sur la démocratie participative / collaboration / contribution des citoyens. Il y a une décentralisation du pouvoir vers des groupes locaux, communautés ou collectifs.

Dans ce monde, les décisions viennent de collectifs de citoyens. Ils sont accompagnés par des formations à la citoyenneté, à la gouvernance, à la gestion du conflit et de la frustration, qui leur permettent d'avoir rapidement les "clefs" pour travailler dans des espaces de partage où se rencontrent élus, professionnels et usagers.

Le lieu culturel a pour nouvelle fonction d'organiser en toute neutralité des moments d'expression démocratique : les habitants ont des espaces pour faire part de leurs idées, suggestions, engagements.

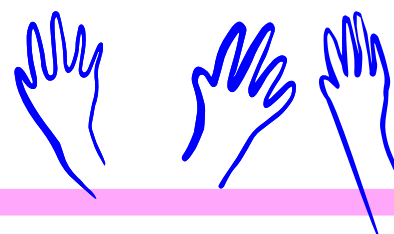
De cette tendance surgit de fortes inégalités de réseaux d'influences, inégalité du rapport à la parole... Comment faire pour ne pas imposer / influencer et laisser le citoyen maître de ses décisions ? Des « communautés de narrateurs » se créent notamment dans les espaces culturels pour transmettre l'art du récit. Ces communautés de narrateurs permettent de faire vivre le récit du territoire.

En 2040 émergent des « zones protégées de création ».

Ces espaces favorisent la participation des usagers au processus de conception des lieux culturels.

Les médiateurs culturels sont désormais des accompagnateurs ou facilitateurs.

Lieu de partage et reliance dans les zones de travail des temps de déconnexion. Le recenseur des ressources de chacun (idée de projet, temps, compétences, désir) en plus de les informer sur le projet, il s'agit d'inviter les usagers à s'exprimer sur leurs attentes, leurs besoins et de nourrir la réflexion. Cela permet également la rencontre entre les différents acteurs concernés et usagers ont ainsi l'opportunité de les questionner sur des pratiques, de mutualiser les compétences et les savoir-faire.



La place du travail et du temps libre.

Le revenu universel permet aux gens de s'investir dans des activités bénévoles, associatives, créatives...

En ce qui concerne le travail, la notion de travail s'est diluée (et le salariat n'est plus le modèle majoritaire) rendant la frontière entre vie privée et professionnelle poreuse ; des "développeurs de compétences" se sont multipliés, les individus sont les principaux producteurs de valeur. Le système de partage des compétences s'étant généralisé, au sein des lieux culturels tout se paye en services rendus.

Le recensement des ressources de chacun est effectué en même temps que le recensement de la population. Il permet de mettre à jour, tous les 5 ans, les idées de projets, les compétences, les désirs et le temps disponible pour se consacrer à des projets d'intérêts collectifs.

La lutte contre l'obsolescence programmée a encouragé le développement du Do it Yourself, les espaces de fabrication (FabLab) et la capacitation des citoyens.

Le lieu culturel, c'est le web.

Le web devient le principal espace de création artistique et de "studios de production".

Ce développement se fait grâce à des plateformes internet où sont programmées stockées, diffusées les créations.

L'espace de diffusion, qui n'est plus limitée par des jauges de salles, assure une meilleure rémunération des artistes, notamment grâce à la blockchain et aux crypto-monnaies.

Les spectateurs achètent des parts et du crédit culture qu'ils dépensent en se connectant. Possibilité de diffusion gratuite des travaux (résidences, maquettes...) pour un financement en direct des spectateurs/surfeurs sur le web.

TENDANCES



la démocratie participative et l'auto-organisation...

l'injonction participative, le conflit démocratique, quels régulateurs ?

l'essor du « tout numérique »

DE NOUVEAUX TERRITOIRES

de projets pour la culture



En 2040 les départements ont disparu.

La Métropole du Grand Paris n'est plus en capacité de porter des projets de proximité: ce sont donc les citoyens eux-mêmes, organisés en communautés, qui ont pris le relai. Une nouvelle loi de cohésion urbaine vient d'être adoptée pour reconnaître et accompagner les foyers d'auto-organisation citoyenne.

Des "crédits-temps" permettent aux associations, aux artistes, à tout porteur de projet d'occuper des espaces de travail, de création, d'ateliers...

En 2040 est créé l'institut des cultures périurbaines.

Le périurbain a connu une effervescence et une « mode » incontournable des années 2020-2030: à la fois contre-modèle de société et espace de créativité, les territoires périurbains ont connu une transformation radicale. Les néo-ruraux ayant échoué à créer une activité rentable dans les déserts français, ils se sont rapprochés des zones proches des grandes métropoles.

Les urbains en burn-out ont quant à eux pris le large vers les banlieues lointaines et ont racheté les terrains et les pavillons délaissés, ils ont inventé des « mini-zad ». Ces "poches" fonctionnent comme de véritables laboratoires dans lesquels les sujets sont traités en mode recherche-action où les maîtres mot sont : essai-erreur / prototypage / expérimentation.

En 2040 la plupart des compagnies de théâtre sont devenues itinérantes.

Suite à l'appel de la Ministre de la culture en 2018, l'Etat a mis à la disposition des compagnies à partir de l'année suivante des espaces dans les transports en communs ainsi que des véhicules autonomes pour sillonner les routes de France et toucher les habitants au plus près de leurs territoires de vie. Les lieux pré-existants sont devenus des espaces d'occupation temporaires pour artistes nomades. Les mouvements de migrations s'étant considérablement développés après le séisme de 2020, certains collectifs artistiques influents ont décrété la fin des frontières et des identités, appelant au droit universel de libre circulation de tout être humain. La diffusion s'est internationalisée notamment par le biais des hologrammes et du système de traduction en direct.

À l'aide de structures légères et démontables, la culture parcourt le territoire national. Des véhicules autonomes gratuits facilitent le transport

des artistes de tous horizons.

En 2040, le lieu culturel est un espace habitable, où les résidents s'installent pour des courtes ou moyennes durées pour participer au projet du lieu.

En 2040, il n'y a plus de lieux dédiés à l'artistique, la culture est partout: dans les gares, les abribus, les centres sociaux, les écoles...

La place du public a évolué : le spectateur n'est plus considéré comme un consommateur mais comme un usager-acteur. Chaque action culturelle (programmation culturelle, événement ponctuel, installation d'une oeuvre, construction d'un espace, etc.) est co-construite.

Les méthodes de management ont totalement évolué : les managers sont devenus des facilitateurs; les compétences sont partagées avec les habitants, les décisions sont concertées, les élus sont tirés au sort.

La « co-bibliothèque » est pilotée par

les habitants: les usagers ont le pouvoir de décider, de dépenser et de contrôler les fonds documentaires. Les collections sont choisies par les usagers pour être installées dans des annexes éphémères; les bibliothécaires sont devenus des facilitateurs de cohésion sociale, organisant des formations d'entraide solidaire, des stages de sensibilisation au conflit démocratique, des temps d'expression de la frustration...

Le lieu culturel est ouvert H24 et entretenu par

des robots, de plus il est alimenté en permanence en nourriture et en boissons en accès libre. Le nouveau public recherché est l'IA.

Label de la zone protégée: brouillage anti-connexion, déambulation, contemplation: cette certification est décernée aux lieux physiques qui se séparent du monde de l'hyperconnexion afin de retrouver plus d'interactions humaines et avec l'environnement réel. À travers les zones protégées, la forme de connexion qui est immatérielle et numérisée s'arrête pour favoriser d'autres formes de connexions et de réseaux. Cette tendance se renforce avec le développement d'espaces sensoriels solitaires.

Naissance d'un nouveau territoire: le cloud. Ce territoire immatériel enrichit et augmente le territoire physique.



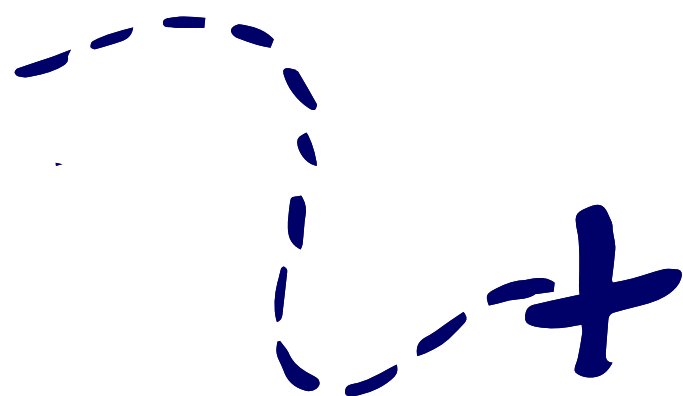
TENDANCES

la culture partout: déspecialisation des lieux

une recomposition territoriale

la place du péri-urbain

l'itinérance et le nomadisme



LE LIEU CULTUREL

comme espace de déconnexion
et de reconnexion



Des études ont analysé les formes d'addiction au numérique. Des missions locales d'études et de recherche se développent, où les habitants sont incités à intégrer des groupes d'observation, de récolte d'expériences et d'analyse des pratiques, pour proposer des dispositifs et des kits de déconnexion.

Les lieux culturels sont devenus des espaces de déconnexion et de ralentissement. Ces lieux de déconnexions sont peu à peu reconnus d'utilité publique, et donnent une place prédominante à la nature. Ces espaces valorisent la dimension sensible, on les retrouve en hauteur sur et entre les immeubles.

Ces espaces ont pour fonction de rééduquer les 5 sens et de se reconnecter à soi.

En 2040 des lieux deviennent des agences de rencontres et de voyages apprenants pour faciliter la rencontre entre êtres humains. Ils organisent des slow-voyages pour découvrir le monde « pour de vrai ». En 2040, est créée l'agence internationale du ralentissement, dont la politique favorise la mise en place de slow voyages et de voyages de proximité. Elle est rattachée au ministère du numérique et de la déconnexion.

Les lieux culturels sont tagués « Safes-spaces » dans la ville, ils proposent des parcours de flânerie

et privilégient la dimension ludique pour des expériences pluri-sensorielles. Chacun peut se sentir à l'aise, légitime et en sécurité pour partager, s'exprimer et co-construire avec les autres. Comment gérer les tensions? mise en place de règles de conciliation afin de laisser la place aux débats et aux idées contradictoires.

Ce sont des lieux « autorisants » et des lieux de « reliance » (alliance + lien).

Ce sont des espaces pour s'inventer d'autres identités (questions sur les effets: quelle place du conflit et de la marginalité?)

L'accompagnement social auprès des habitants s'est développé, les anciens médiateurs culturels deviennent des facilitateurs (de projets culturels, de pratiques...). Ils forment à l'entraide solidaire, stages de formation au conflit démocratique, temps d'expression de la frustration pour faciliter la coopération autour des projets. Lieux modulables / lien avec espace public (recours à des conteneurs, occupations temporaires de l'espace public, etc).



TENDANCES

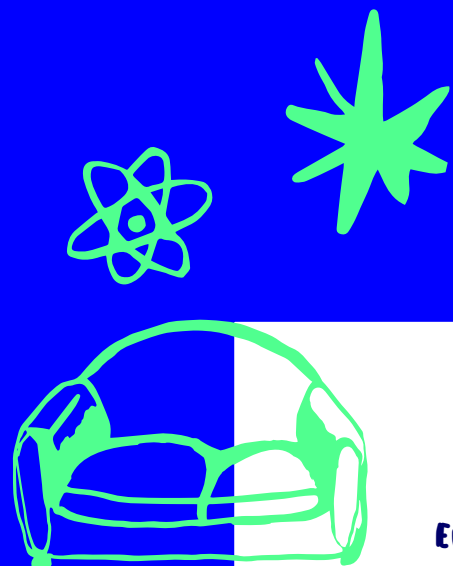
la connexion permanente aux écrans entraîne un problème de santé publique, des alternatives proposées par la culture

utilité sociale des lieux

le lien avec la nature (questions environnementales prédominantes)
et espaces de reconnexion

LE LIEU CULTUREL

comme médiation des savoirs 4.0



En 2040 est créé un lieu d'apprentissage pour « apprendre à apprendre » par le récit : à travers l'art du récit et les scénarios, on apprend la poésie, les mathématiques, le code, la sociologie, l'art, la politique.

Les outils créatifs, les pratiques artistiques sont le socle et le liant des apprentissages.

Tout se fait à distance, in situ, de jour comme de nuit, online et offline.

Un lieu ouvert jour et nuit : usager et salarié sont autant responsables du lieu et de sa sécurité pour le rendre accessible 24h/24 et 7j/7. La confiance, valeur prédominante du lieu, se crée entre toutes les personnes pour le faire vivre à toute heure.

Une gestion automatisée grâce aux robots : l'automatisation de la gestion d'un lieu culturel permet de l'ouvrir plus, d'avoir une gestion facilitée, et ainsi mieux anticiper les investissements. Les prises de décisions restent propres aux personnes et non aux automates. En conséquence, problème de destruction d'emplois...

Le financement est 100% privé, les institutions sont des partenaires qui mettent à disposition des lieux physiques pour développer les dispositifs.

Les universités sont devenues multipolaires, atomisées, avec des lieux de travail dans les openspaces, fablabs... Les nouvelles Universités manuelles connaissent un grand succès et sont associées à des Laboratoires de création artistique.

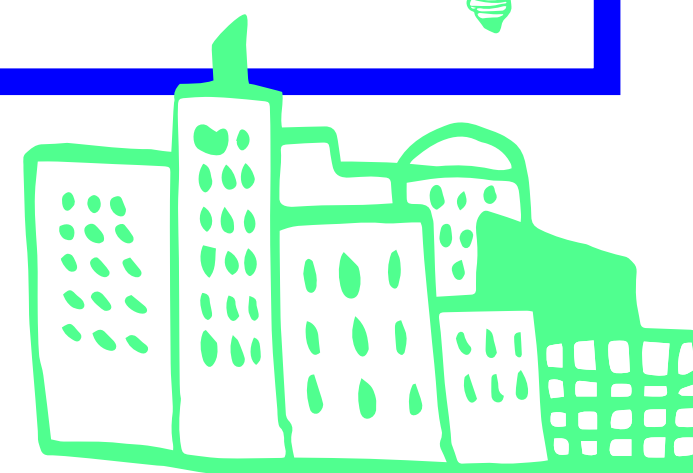
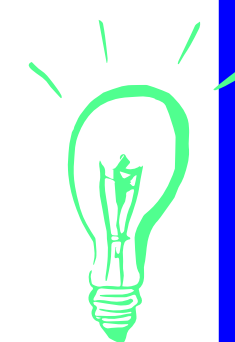
Le métier d'enseignant-chercheur s'est transformé : avec l'explosion des MOOC, ils sont moins des enseignants que des accompagnants. Le hacking est enseigné dès l'école, valorisant l'enseignement par acquisition de compétences et par projets.

L'enseignement et la formation se basent de plus

en plus sur la production de savoir : il s'agit de former les gens à devenir producteurs du savoir et non seulement utilisateurs.

Les rôles d'enseignant / enseigné ont fusionné afin de laisser à chacun la possibilité d'apprendre des choses. Cela permet de valoriser les compétences et une meilleure estime de soi. L'apprentissage ne se fait plus de façon descendante, cela se fait désormais de façon plus informelle par des référents.

Des services R&D au service des collectivités et des associations sont systématiquement associés aux laboratoires de recherche.



TENDANCES

les pratiques artistiques, culturelles, créatives comme socle de l'apprentissage

la reconfiguration des parcours d'apprentissage

l'accès facilité aux contenus : les enseignants deviennent des médiateurs

l'émergence d'étudiants-hackers de contenus

la gestion automatisée des lieux et l'ouverture des lieux